



3^{EME} SEMINAIRE INTERNATIONAL SUR LE PORTFOLIO EUROPEEN DES LANGUES

Turin, Italie. 15 – 17 avril 2002

Rapport établi par David Little, Coordinateur du séminaire



DGIV/EDU/LANG(2002) 17

Portfolio européen des langues

**Séminaire parrainé par le MIUR –Direction Générale pour les Relations
Internationales
Direction Générale de la Région Piémont
Ecole Pininfarina**

**Turin, Italie
15-17 avril 2002**

**Rapport établi par
David Little
Coordinateur du séminaire**

Lundi 15 avril

Ouverture officielle
Présidence : Marina Bertiglia

Antonio Moro, directeur de l'Institut Pininfarina, ouvre le séminaire en souhaitant aux participants la bienvenue à Turin.

Mme Elisabetta Midena, Directrice Générale des Relations internationales du Ministère italien de l'Éducation, des Universités et de la Recherche (MIUR) remercie toutes les personnes qui ont participé à l'organisation du séminaire, placé sous la double égide du ministère de l'Éducation, des Universités et de la Recherche de la région Piémont et du Conseil de l'Europe. Elle présente ensuite les deux objectifs principaux du séminaire :

1. promouvoir et enrichir le débat sur l'enseignement et l'apprentissage des langues par référence, notamment, au Portfolio européen des langues et au Cadre européen commun de référence, d'une part, et
2. favoriser une meilleure utilisation des outils nouveaux dans l'enseignement et l'apprentissage des langues, d'autre part.

Après avoir souligné l'intérêt que présente, pour l'Italie, le thème du séminaire, tant au plan national qu'international, Mme Midena fournit quelques chiffres sur le nombre d'élèves apprenant une langue étrangère dans les écoles primaires italiennes, en précisant que leur proportion est passée de 22,36% en 1993 à 73% en 2000-2001. La directrice générale se félicite des bons résultats obtenus par l'Italie dans ce domaine tout en reconnaissant qu'on peut encore mieux faire.

Mme Midena mentionne quelques-uns des aspects positifs et bénéfiques de l'apprentissage des langues en insistant tout particulièrement sur la formidable occasion qu'il représente de favoriser la compréhension mutuelle entre les cultures et les peuples et sur l'enrichissement qui en résulte au plan personnel. Elle attire l'attention sur le grand nombre de recommandations et de résolutions adoptées par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne pour fixer des priorités et formuler des propositions en matière de politique linguistique dans les Etats membres. La Directrice générale rappelle aux participants que le Livre blanc de l'Union européenne « Enseigner et apprendre, vers la société cognitive » propose comme objectif que chaque citoyen européen sache parler au moins trois langues. On lit en outre dans les conclusions du Conseil européen de Barcelone des 15 et 16 mars 2002 que les Etats membres sont encouragés à prendre des initiatives visant à améliorer les compétences de base à travers la mise en place d'un enseignement précoce des langues étrangères.

Mme Midena rappelle également que le Ministère italien de l'Education, des Universités et de la Recherche accorde une attention particulière à la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage des langues au sein du système scolaire, d'où l'accent mis sur la formation des enseignants et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Les projets suivants ont ainsi été mis en œuvre :

- enseignement précoce des langues vivantes à l'école primaire
- projets pilotes sur l'enseignement de deux langues dans le premier cycle du secondaire (11-14 ans)
- projets pilotes dans le second cycle du secondaire (International Lyceums, projet ERICA, projet IGEA, projet Lingua 2000).

Mme Midena conclut en soulignant que le Portfolio européen des langues (PEL) et le Cadre européen commun de référence (CECR) sont des instruments jumeaux. Le PEL est, à ses yeux, un outil pédagogique important, conçu pour améliorer la motivation de l'apprenant en l'engageant dans une réflexion sur tous les aspects du processus d'apprentissage – les objectifs, la planification de la progression, les méthodes d'apprentissage et les résultats obtenus. En même temps, il donne à l'enseignant la possibilité de réfléchir quotidiennement sur son enseignement. Quant au CECR, il constitue le cadre conceptuel qui sous-tend le PEL, et dont les praticiens de l'enseignement des langues, - enseignants, formateurs et décideurs -, doivent tenir compte.

Prenant la parole au nom de la Division des Politiques Linguistiques du Conseil de l'Europe, Joseph Sheils se dit heureux d'être présent en Italie pour lancer le projet PEL à moyen terme (2002-2004). Il rappelle que l'Italie s'est toujours fortement impliquée dans le PEL et que parmi les 26 PEL validés à ce jour, deux émanent d'Italie, dont un de la région Piémont.

La réussite du PEL dépend au premier chef des ministères de l'Education des Etats membres du Conseil de l'Europe. Joseph Sheils remercie le Ministère italien de l'Education et les autorités régionales pour le soutien constant qu'ils ont manifesté. Il présente ensuite le cadre général dans lequel s'inscrit le projet PEL à l'échelle européenne : les *Principes et lignes directrices*, qui définissent le PEL et ses caractéristiques principales, et le Comité de Validation, composé de neuf membres et de quatre consultants, qui se réunit deux fois par an pour valider et accréditer les modèles de PEL qui lui sont soumis. Joseph Sheils profite de l'occasion pour saluer le travail accompli par Christoph Flügel, membre du Comité de Validation, et Robin Davies, consultant, tous deux décédés au cours des mois précédents.

Joseph Sheils rappelle aux participants que seuls les PEL accrédités peuvent prendre le nom de « Portfolio européen des langues » et utiliser le logo du PEL conçu par le Conseil de l'Europe. Il souligne également qu'il importe pour les concepteurs de nouveaux projets d'entrer rapidement en contact avec le Secrétariat afin de bénéficier de l'aide appropriée.

Le Conseil de l'Europe a demandé à chacun des ses 48 pays membres de désigner une personne contact, responsable du PEL au niveau national, ce que 30 d'entre eux ont déjà fait. Une coordination efficace des projets PEL au niveau national paraît essentielle, ne serait-ce que pour assurer l'exactitude et la cohérence des traductions de la terminologie utilisée par le Conseil de l'Europe et de la grille d'auto-évaluation (un résumé des niveaux communs de référence du Cadre européen commun).

Joseph Sheils fait remarquer que le projet à moyen terme démarre en position de force : dans le cadre de l'évaluation de l'Année européenne des langues, 90% des pays ont exprimé leur intérêt pour les projets PEL. Il s'agira, au cours des trois prochaines années, de maintenir le niveau de qualité et la cohérence de l'action engagée alors qu'un nombre croissant de modèles de PEL seront élaborés. Il exprime l'espoir de voir circuler rapidement des exemplaires de tous les PEL validés afin de promouvoir le PEL dans les pays où il n'est pas encore connu. Il souhaite également qu'il soit possible d'organiser des ateliers à l'intention des concepteurs de PEL et de mettre en place des réseaux d'interaction et des programmes de formation pour les enseignants. Malgré la grande diversité des systèmes éducatifs européens, il faut éviter, selon lui, une prolifération des modèles de PEL et rechercher, dans le cadre du projet à moyen terme, les points de convergence entre les divers modèles proposés. L'importance de la compétence interculturelle est à présent largement reconnue et le PEL peut

faciliter considérablement la prise de conscience de cette importance en encourageant les apprenants à consigner les épisodes interculturels marquants de leur vie et à en tirer des enseignements.

Dans sa conclusion, Joseph Sheils exprime l'espoir que le séminaire de Turin soit un jour considéré comme un grand pas en avant dans l'histoire du PEL et qu'il contribuera à faire de cet outil une partie intégrante de la culture linguistique de l'Europe.

Présentation du programme et des méthodes de travail du séminaire – David Little, coordinateur du séminaire

David Little explique que les séances plénières, basées sur diverses contributions, sont censées fournir aux participants des informations sur la situation actuelle du PEL au niveau européen, leur donner un aperçu de ce qui a été fait dans ce domaine en Italie, en Hongrie, en Finlande et en Suisse et leur rappeler les principes fondamentaux qui sous-tendent le PEL. Il précise que seront successivement traitées les questions liées à l'élaboration, à la validation, à la mise en œuvre et à la diffusion du PEL, puis quelques-unes des conséquences du PEL pour l'enseignement des langues et la formation des enseignants, et, pour finir, les procédures de suivi et de contrôle de la diffusion du PEL. Le travail en groupes pourra ensuite donner l'occasion aux participants de partager leurs expériences, de mieux comprendre pourquoi certains modèles ont réussi et de rechercher des solutions aux difficultés rencontrées. De façon plus générale, l'ambition du séminaire est de faire réfléchir ensemble les participants et de leur permettre de former de nouveaux réseaux.

**Séance plénière 1 – Le projet PEL dans la perspective du Conseil de l'Europe
Présidence : M. Luigi Clavarino**

Le Portfolio européen des langues : des projets pilotes à la mise en œuvre – Rolf Schärer, rapporteur général du projet PEL

Rolf Schärer commence par relever deux aspects positifs : l'intérêt que le PEL continue de susciter ainsi que le savoir-faire dans l'élaboration et la mise en œuvre des PEL qui commence à se mettre en place un peu partout en Europe. Les revues pédagogiques destinées aux enseignants de langue tiennent compte de plus en plus du PEL. Outre les 26 modèles accrédités, 7 sont en cours de validation, 18 modèles non validés sont en usage et 16 en cours de préparation. M. Schärer observe que certains concepteurs de PEL, sans doute emportés par leur enthousiasme pédagogique, négligent parfois des obligations essentielles, formulées dans les *Principes et lignes directrices*, ce qui ne manque pas de soulever des difficultés au moment où ils souhaitent faire valider leur PEL. Il a signalé également que parmi les PEL validés, certains attendent toujours d'être publiés et diffusés.

Rolf Schärer met en garde les participants contre les attentes irréalistes que l'Année européenne des langues a pu faire naître, surtout au niveau politique : la mise en œuvre effective d'un PEL prend du temps, comme l'a montré l'exemple suisse. Il précise également que dans de nombreuses régions d'Europe, on ne sait toujours pas très bien ce qu'est le PEL et que dans d'autres, on sait en revanche très bien que les enseignants l'ont accueilli avec scepticisme.

Concernant la difficulté à suivre la mise en œuvre du PEL au niveau européen, Rolf Schärer fait remarquer qu'il est impossible de savoir exactement combien d'exemplaires de PEL ont été édités, diffusés et combien sont effectivement utilisés ou stockés dans l'attente d'une diffusion et d'une utilisation ultérieures. La question du financement demeure cruciale, tout comme celle de la mise en place d'une formation pour les enseignants, indispensable à la mise en œuvre du projet. Au cas où la diffusion du PEL atteindrait un jour une masse critique, il faudrait combiner deux approches, celle qui part « du sommet vers la base » et celle qui remonte « de la base vers le sommet » : autrement dit, le PEL doit bénéficier d'un soutien sans faille de la part des ministères et doit également être reconnu par les enseignants comme étant un moyen de rendre leur travail plus facile et plus gratifiant.

Rolf Schärer ajoute qu'il reste un travail considérable à faire sur les descripteurs de compétence, qui constituent le cœur du PEL. Il convient notamment d'adapter les descripteurs existants pour les rendre accessibles aux apprenants pour lesquels ils ont été conçus tout en conservant leur fonction de lien entre le programme d'enseignement et le Cadre européen commun. Il est également nécessaire d'élaborer des descripteurs spécifiques aux besoins différenciés des apprenants adultes. Rolf Schärer note que de nombreux travaux de recherche sur le PEL et son utilisation dans des contextes pédagogiques ont déjà été publiés mais que la plupart sont passés inaperçus en raison de l'obstacle linguistique. Il ressort de ces travaux que les apprenants qui utilisent le PEL font preuve d'un esprit d'initiative plus développé et que les classes qui s'en servent se distinguent par la richesse de leur environnement pédagogique.

En conclusion, Rolf Schärer insiste sur les points suivants :

- accumuler des expériences est une bonne chose, les partager est encore mieux ;
- le PEL s'étend bien au-delà des frontières du Conseil de l'Europe : le continent américain et la Chine, par exemple, ont manifesté un intérêt prononcé pour le concept de PEL ;
- le PEL est à la fois un outil personnel et collectif : il est la propriété de l'apprenant mais, pour être efficace, son utilisation dépend d'un ensemble de processus interactifs, en premier lieu ceux qui interviennent dans la communication linguistique ;
- la dimension européenne du PEL constitue la force motrice du projet ;
- le nombre réduit de langues mentionnées dans un PEL individuel, quel qu'en soit le propriétaire, ne doit pas occulter le fait que les Européens ne parlent pas seulement ces langues-là mais beaucoup d'autres.

Le Guide à l'usage des concepteurs d'un PEL – Peter Lenz

Peter Lenz fait remarquer que le Guide a deux objectifs : aider les concepteurs de PEL et informer les autorités compétentes. Le document énumère et illustre les principes sous-jacents au PEL, présente diverses options aux concepteurs de PEL, accompagnées de conseils d'ordre pratique pour les aider à prendre des décisions.

Peter Lenz formule ensuite les observations suivantes :

- le PEL n'est ni un manuel, ni un programme, ni un modèle de test, ni un exercice, bien qu'il puisse contribuer à faire évoluer tous ces outils ;
- le PEL est une aide à l'apprentissage et un outil d'information, fondé sur une ample vision de l'évaluation, liée au Cadre européen commun.
- le PEL a besoin d'un terreau, son développement dépendra toujours :
 - de l'état de la coopération avec les autorités compétentes,
 - de l'adoption d'une approche appropriée en matière de formation initiale et continue des enseignants,

- de l'élaboration de critères transparents en matière d'examens (ce qui pourrait entraîner la réforme des examens et des diplômes actuels),
- de la mise à disposition des informations adéquates et du matériel nécessaire non seulement pour les professeurs mais également pour les éditeurs de manuels,
- de la publicité,
- de la volonté des uns et des autres de s'impliquer dans des démarches innovantes.
- Le PEL peut orienter et soutenir l'innovation et la réforme de diverses manières et dans divers domaines, parmi lesquels :
 - l'évaluation authentique,
 - l'apprentissage auto-dirigé,
 - l'auto-évaluation,
 - la réforme des examens,
 - la valorisation des langues parlées par les migrants,
 - l'enseignement par immersion.
- Le fait pour l'apprenant d'être le propriétaire du PEL implique :
 - que l'apprenant ne possède qu'un PEL à la fois ;
 - que le PEL est un outil permettant de mieux gérer les transitions dans l'éducation et l'apprentissage ;
 - que le PEL se suffit à lui-même ;
 - que le PEL est ouvert à toutes les langues et à tout type d'expérience en matière d'apprentissage et d'utilisation des langues ;
 - que les apprenants doivent être formés à une utilisation autonome du PEL ;
 - que d'autres PEL paraîtront.
- Combien de nouveaux PEL faudrait-il ? Il ne s'agit pas de réinventer ce qui existe déjà. Il faut garder à l'esprit les points suivants :
 - chaque contexte est différent ;
 - la création implique le développement et la croissance au sens propre ;
 - les concepteurs doivent être des diffuseurs compétents et dévoués ;
 - il faut adopter ce qui marche bien dans d'autres modèles de PEL, en n'omettant jamais de citer ses emprunts ;
 - travailler à petite échelle ne doit pas être synonyme de qualité médiocre.
- des listes de contrôle peuvent être utilisées à des fins très variées : fixer des objectifs d'apprentissage, sélectionner les tâches d'apprentissage, contrôler les progrès effectués, analyser les contenus des manuels, etc...
- les descripteurs doivent être formulés de manière positive (du type « sait faire »), concrète et concise, sans jargon inutile. Ils doivent avoir un sens en tant que tels. (Il convient de noter que le Guide reprend les niveaux communs de référence du Cadre européen commun).

Lignes directrices à suivre pour la présentation d'un PEL pour validation – David Little

David Little rappelle aux participants que les principaux documents à consulter lors de l'élaboration d'un PEL sont les suivants : *Le Portfolio européen des langues – Principes et lignes directrices* [DGIV/EDU/LANG (2000)33] et *le Portfolio européen des langues – Guide à l'usage des concepteurs*, par Günther Schneider et Peter Lenz. La validation et l'accréditation des modèles de PEL sont régies par trois documents : *le Portfolio européen des langues – Principes et lignes directrices* ; *Règles d'accréditation pour des modèles de PEL* (DGIV/EDU/LANG(2000)26 rev) et *Le Comité européen de Validation (PEL) Mandat*.

Il rappelle également aux participants que les demandes de validation et d'accréditation doivent être faites au moyen du formulaire officiel (téléchargeable sur le site PEL du Conseil de l'Europe). Elles devront aussi, à l'avenir, être conformes aux six lignes directrices suivantes, approuvées par le Comité de Validation en février 2002.

Ligne directrice 1

Conformément au document « Comité européen de validation (PEL) Mandat », les modèles de PEL devront normalement émaner de l'une des instances suivantes : les autorités nationales ou régionales ; une ONG ou une ONGI ; un établissement d'enseignement indépendant ou une institution commerciale de droit privé ou à but non lucratif. Les *Règles d'accréditation pour des modèles de PEL* stipulent (i) que « le Comité examinera l'avis des comités nationaux ou d'autres organes compétents » et (ii) que « l'avis des autorités nationales et régionales de l'enseignement concernant les modèles de PEL pour les secteurs de l'enseignement scolaire sera pris en compte ».

Dans la mesure du possible, et le cas échéant, ces avis devront être sollicités et joints à la demande.

Ligne directrice 2

Il est demandé aux concepteurs de PEL, au paragraphe 3.3 des *Principes et lignes directrices*, d'« adopter les conventions terminologiques et d'utiliser les titres et les rubriques convenus dans au moins une des langues officielles du Conseil de l'Europe (le français ou l'anglais) en plus de toute autre langue ». Ce principe s'applique impérativement au Passeport de Langues.

Pour faire l'objet d'une validation, le PEL doit être intégralement traduit en français ou en anglais afin d'être linguistiquement accessible au Comité de Validation.

Les modèles de PEL ne seront enregistrés pour validation que si chaque partie du document est accompagnée de sa version française ou anglaise. Le non-respect de cette condition aura inévitablement pour effet de retarder le processus de validation.

Ligne directrice 3

Les *Règles d'accréditation pour des modèles de PEL* précisent que la demande doit être accompagnée d'une maquette du modèle de PEL proposé. Pour des raisons pratiques, la maquette n'est pas toujours identique à la version du PEL qui sera diffusée, après avoir été validée. Néanmoins, tout modèle de PEL, lors de son examen pour validation, devra clairement laisser entrevoir ce que sera le PEL définitif.

La version provisoire du PEL soumise à validation devra ressembler autant que possible à la forme sous laquelle il sera diffusé après validation. Si la forme finale diffère sensiblement de la forme prévue, il conviendra de décrire et d'expliquer cette différence dans la lettre explicative (voir ligne directrice 5).

Ligne directrice 4

Les rubriques 1, 9 et 10 du formulaire de demande doivent être remplies intégralement. Le reste du formulaire doit comporter un maximum d'informations. Le principe d'auto-déclaration (voir *Règles d'accréditation pour des modèles de PEL*) implique que pour répondre aux questions, il ne suffit pas de cocher toutes les cases « oui ». Bon nombre d'entre elles demandent un commentaire.

Le formulaire de demande a été conçu de manière à permettre aux concepteurs de montrer très précisément que leur modèle de PEL est conforme aux *Principes et lignes directrices*. Il est dans leur intérêt de donner autant de renseignements que possible dans le formulaire ainsi que dans la lettre explicative (voir ligne directrice 5 ci-dessous).

Ligne directrice 5

Le processus de validation sera considérablement facilité si le projet de PEL est accompagné d'une lettre expliquant de façon suffisamment détaillée dans quelle mesure le modèle de PEL est adapté à son public. Cette lettre mettra en relief les éventuelles spécificités du PEL en matière de contenu ou de présentation et précisera par quels moyens le PEL sera mis en œuvre.

La lettre explicative peut notamment servir à présenter brièvement le groupe d'apprenants auquel le PEL est destiné, à démontrer la pertinence du PEL pour ce groupe, à mettre en évidence les spécificités du PEL en matière de contenu ou de présentation, à décrire le soutien dont bénéficieront les enseignants souhaitant travailler avec ce PEL et, le cas échéant, à présenter dans ses grandes lignes le rôle joué par les autorités nationales, régionales et locales compétentes dans la mise en œuvre du PEL.

Ligne directrice 6

Seuls les PEL remplissant les conditions énumérées ci-dessus pourront faire l'objet d'un enregistrement pour validation. Les documents proposés *devront* être enregistrés au moins six semaines avant la date de la réunion du comité de validation à laquelle ils doivent être examinés.

« Le Portfolio européen des langues en phase opérationnelle : quelques exemples tirés des projets pilotes » - David Little

David Little explique que cette étude, à paraître au cours de l'année 2002, permettra aux participants de se faire une idée de la variété de PEL suscitée par les projets pilotes. Elle fera également apparaître l'interaction entre les trois composantes du PEL ainsi que ses fonctions en tant qu'outil pédagogique et de suivi. Chaque contribution à l'étude se composera (i) d'exemples de PEL (comprenant au maximum 10 pages A4 illustrant divers aspects du PEL d'un ou de plusieurs apprenants) et (ii) d'un texte contenant une description succincte du PEL en question, des commentaires sur les exemples sélectionnés ainsi que les observations du ou des propriétaire(s) du PEL. Des contributions à la publication ont d'ores et déjà été reçues

- de la *République tchèque* – dernier cycle du primaire et premier cycle du secondaire (exemple d'un élève apprenant l'anglais) ;
- de *Finlande* – second cycle du secondaire (exemple d'un élève apprenant l'anglais et le suédois) ;

- de *France* – collège (exemples d'élèves apprenant l'anglais) et lycée (exemples d'élèves apprenant l'anglais) ;
- de *Grèce* – premier cycle du secondaire (exemples d'élèves apprenant le français) ;
- d'*Irlande* – premier cycle du secondaire (exemples d'élèves apprenant le français) et éducation des adultes (migrants adultes apprenant l'anglais langue seconde) ;
- de *Russie* – lycée (exemple d'un élève apprenant l'ukrainien, l'allemand et l'anglais) ;
- de *Suisse* – second cycle du secondaire et enseignement supérieur (exemples de personnes apprenant l'anglais, le français, l'allemand et l'italien).

Séance plénière 2 – Présentation de projets PEL italiens **Présidence : Antonio de Gasperis**

Un PEL pour l'école primaire – Rosalia Ferrero

Mme Ferrero consacre son intervention au modèle de PEL conçu pour les écoles primaires du Piémont, modèle basé sur le PEL mis au point pour les écoles primaires françaises par le CIEP (Sèvres) mais adapté au contexte italien. Ce PEL a été présenté au début du mois de juin 1999, lancé le 1er mars 2000 et validé le 9 mars 2002. Il a été utilisé à titre expérimental dans 48 classes en 2000 et dans 43 classes en 2002. Les langues concernées sont l'anglais, le français, l'allemand et l'espagnol. On a cherché, dans ce projet pilote, déterminé en partie par la disponibilité des enseignants, à prendre en compte les aspects socioculturels. Les objectifs sont à la fois

- *interculturels* – encourager les élèves à apprendre plus d'une langue étrangère ;
- *pédagogiques* – sensibiliser les élèves au processus d'apprentissage, les aider à acquérir des compétences d'auto-évaluation et à devenir plus autonomes ;
- *scientifiques* – évaluer le caractère opérationnel du PEL et la possibilité de l'étendre.

Dans le PEL du Piémont destiné aux apprenants du primaire, le Passeport de Langues contient quatre listes de descripteurs pour l'auto-évaluation, élaborées pour cinq compétences décrites dans le CECR ; la biographie langagière met en valeur les expériences interculturelles et l'établissement du profil personnel ; le dossier personnel permet aux élèves de consigner les preuves de leur apprentissage de la ou des langues concernée(s). Le suivi du projet pilote a été assuré par des enseignants, des parents et des élèves. En voici les principales conclusions positives : un engagement émotionnel des apprenants, une motivation accrue et l'acquisition de mécanismes de réflexion et de compétences d'auto-évaluation. Le point faible a été le manque de temps.

Un PEL pour l'enseignement secondaire – Carmela Sergi–Lo Giudice

Mme Sergi–Lo Giudice présente le PEL élaboré par l'Ombrie à l'intention des apprenants du dernier cycle du primaire et du premier cycle du secondaire. Mis au point par 14 enseignants à partir de travaux de recherche, il s'agit du premier PEL italien à être validé. La nécessité d'une pédagogie centrée sur l'apprenant est désormais largement reconnue et les enseignants sont censés amener les élèves à apprendre par eux-mêmes et les aider à comprendre qu'ils peuvent prendre en charge leur propre apprentissage : trouver sa méthode est toujours plus profitable que de suivre celle imposée par d'autres. Les langues étrangères peuvent jouer un rôle central dans ces processus. Quant au contrôle de qualité, il joue un rôle essentiel dans l'éducation. C'est à partir de ces considérations que les concepteurs du PEL ombrien ont travaillé. Ce PEL met l'accent sur le fait qu'une langue n'est pas qu'un

instrument de communication ; c'est également une marque d'identité. Il encourage les élèves à apprendre plus d'une langue et leur donne l'occasion de découvrir qu'il existe différentes façons d'apprendre les langues. Maintenant que le PEL ombrien a été validé, un programme de formation à distance a été mis en place pour les enseignants. Environ 700 apprenants se sont dits intéressés par l'utilisation du PEL dans leur apprentissage.

Un PEL pour l'université – Paola Evangelisti

Mme Evangelisti présente le PEL italien conçu pour les étudiants universitaires. Elaboré, mis en œuvre et évalué à l'Université de Calabre de 1998 à 2001, il a été présenté, dans l'année universitaire en cours, à de nouveaux groupes d'étudiants et à partir de 2002, le projet italien sera intégré à un projet de PEL européen coordonné par la CERCLES (Confédération européenne des Centres de Langues de l'Enseignement supérieur).

Au départ, le PEL a été introduit à une échelle réduite : 100 étudiants (apprenant l'anglais, le français et l'allemand) étaient concernés en 1998-99 et 100 étudiants (apprenant l'anglais et le français) en 1999-2000. En revanche, en 2000-2001, ce sont 1000 étudiants apprenant l'anglais et le français qui l'ont utilisé. Les chiffres ont ensuite baissé en 2001-2002 en raison de la formation de nouveaux groupes : ainsi, seuls 200 étudiants apprenant l'anglais et le français l'ont utilisé. Les étudiants en sciences économiques ont été les premiers à s'en servir, suivis par ceux de sciences politiques. Les enseignants impliqués dans ce projet étaient un maître de conférences, deux chercheurs et deux lecteurs. Le travail sur le PEL a été pour eux l'occasion de mener une réflexion sur l'enseignement.

Les résultats de cette expérimentation ont été d'ordre

- *pédagogique* – les étudiants ont pu mobiliser leurs connaissances linguistiques, acquérir des compétences d'auto-évaluation, fixer eux-mêmes leurs objectifs et comprendre leurs propres stratégies ;
- *affectif / émotionnel* – les étudiants ont développé une conscience plus aiguë d'eux-mêmes et de leur relation avec la langue cible. Leurs réactions ont été positives dans les entretiens et les réponses aux questionnaires.

Parmi les problèmes rencontrés, il faut mentionner la difficulté à gérer un grand nombre d'apprenants. L'auto-évaluation nécessite à l'évidence un accompagnement individuel et, à en juger par les réponses aux questionnaires, les étudiants ont été très influencés par leurs expériences d'apprentissage antérieures, et notamment par leurs attentes dans ce domaine, de sorte qu'ils ont eu tendance à mettre en œuvre des stratégies individuelles. Il n'empêche qu'il y a eu une certaine corrélation entre les évaluations faites par les professeurs et l'auto-évaluation des étudiants.

En ce qui concerne la diffusion du PEL au-delà de l'Université de Calabre, huit séminaires ou conférences ont été organisés entre les mois de mai 1999 et janvier 2002 dans les universités italiennes et l'usage du PEL s'est progressivement étendu à d'autres universités italiennes.

Un portfolio pour l'apprentissage de l'italien langue étrangère – Massimo Vedovelli

Massimo Vedovelli réfléchit sur les critères que devrait remplir un PEL pour apprenants de l'italien langue seconde. Signalant d'une part l'association de la langue italienne avec des aspirations intellectuelles élevées et, d'autre part, l'augmentation récente de la population

immigrée en Italie, il s'interroge sur la nature et l'évolution de l'enseignement de l'italien langue seconde. Au départ, l'institution scolaire en assurait la prise en charge jusqu'à ce que la question se pose principalement pour les travailleurs migrants et les femmes au foyer. Comment l'italien langue seconde peut-il rivaliser avec d'autres langues sur le marché mondial ? Il faudrait que cet enseignement réponde à des critères linguistiques, socioculturels et de formation. Le modèle de la langue italienne doit également poursuivre des objectifs pratiques et non pas seulement culturels. Une révolution linguistique a eu lieu pendant les décennies écoulées, engendrant la diffusion de l'italien à grande échelle à travers le pays, alors que dans le passé c'était une langue essentiellement littéraire.

Séance plénière 3 – Présentation de PEL d'autres pays **Présidence : Antonio De Gasperis**

Irlande – Barbara Lazenby Simpson

Mme Lazenby Simpson signale qu'en Irlande, six PEL ont été validés. Le modèle conçu pour les apprenants des classes post-primaires a déjà été présenté lors du séminaire sur le PEL organisé à Coimbra en juin 2001. Elle consacre donc son intervention aux trois PEL pour migrants adultes et aux deux PEL pour élèves non anglophones des classes primaires et post-primaires.

Les PEL pour migrants adultes correspondent à trois niveaux de compétence :

- Niveau 1 – apprenants n'ayant que peu ou pas de connaissances en anglais, n'ayant reçu que peu ou pas d'instruction, ne sachant ni lire ni écrire dans leur langue maternelle et ne maîtrisant pas non plus l'alphabet latin.
- Niveau 2 – apprenants ayant quelques connaissances en anglais et sachant notamment lire et écrire la langue
- Phase pré-professionnelle – apprenants se préparant à un emploi ou à un stage de formation professionnelle se déroulant en anglais.

Il a été jugé nécessaire de mettre au point trois modèles de PEL parce que (i) beaucoup de migrants n'ont pas eu l'occasion d'acquérir des compétences d'apprentissage et (ii) le PEL doit être mis en place dans leur langue cible, l'anglais.

L'élaboration et l'utilisation de ces cinq PEL reposent sur trois principes qui restent les mêmes, quel que soit l'âge de l'apprenant :

1. Les apprenants fixent eux-mêmes leurs objectifs.
2. Toutes les activités liées au PEL sont conçues de manière à susciter une réflexion sur le pourquoi et le comment de l'apprentissage d'une langue
3. L'auto-évaluation joue un rôle central dans le développement des capacités de réflexion de l'apprenant.

Les deux PEL destinés aux élèves issus de l'immigration des classes primaires et post-primaires tiennent également compte des niveaux de compétence en anglais qui leur sont nécessaires pour pouvoir suivre le programme scolaire et sont tous deux élaborés à partir du CECR.

Les cinq PEL permettent tous d'aller au-delà des attentes des uns et des autres dans le domaine du développement des capacités de réflexion des apprenants.

Hongrie – Zsuzsa Darabos

Entre le séminaire consacré au PEL qui s'est tenu à Tampere (Finlande) en mai 1999 et le mois de septembre 2001, les concepteurs du projet PEL hongrois ont été confrontés, au cours de la phase d'élaboration de l'instrument, à un certain nombre de dilemmes et à des choix par moments difficiles. Trois PEL - pour enfants, adolescents et adultes – ont finalement été menés à bien. Pour illustrer son propos, Zsuzsa Darabos compare le PEL pour adolescents présenté initialement au séminaire sur le PEL de Soest en novembre 1999 avec la version qui a été validée en novembre 2001. A l'issue de la première phase d'expérimentation, l'équipe hongroise est arrivée à la conclusion qu'il lui fallait élaborer plusieurs PEL ainsi qu'un guide d'utilisation à l'intention des professeurs. Les enseignants du primaire manifestent beaucoup d'intérêt pour le PEL, et notamment pour la biographie langagière, parce qu'elle permet à l'apprenant de mieux connaître ses compétences. Zsuzsa Darabos esquisse également les caractéristiques principales du PEL pour adultes, parmi lesquelles le caractère portable de l'outil fait l'objet d'une attention particulière. Elle mentionne ensuite les listes de descripteurs de compétences en langues, qui occupent une place centrale dans chacun des PEL hongrois. Enfin, elle précise que la mise au point du PEL en Hongrie va de pair avec un changement dans les méthodes d'enseignement, qui dorénavant insisteront moins sur la grammaire et plus sur la communication.

Atelier 1

Question posée :

Quelles sont les principales difficultés soulevées par l'élaboration, la mise en œuvre et la diffusion du PEL dans votre environnement ?

Mardi 16 avril

Atelier 1 : rapports présentés par les groupes de travail

Présidence : Teresa Boella

Groupe 1 (Coordinateur : Gareth Hughes Rapporteur: Hans-Ulrich Bosshard)

1. Le défi du modérateur !Le débat initial :
Pourquoi pas *un* PEL standard – par groupe d'âge – pour tous les pays ?
2. Comment garder une structure « reconnaissable » par la multitude des PEL ? (Groupe de validation !)
3. La multitude des fonctions du PEL :
danger de surcharger l'instrument PEL – « you can't be all things to all men »
4. Le PEL est-il un instrument « subversif » ?
Le PEL sert-il à réformer l'école ?
5. La dernière question :
Peut/doit-on intégrer des certificats de langue dans le PEL ?
Vers une nouvelle culture de l'évaluation : « transparence et cohérence »

**Groupe 2 (Coordinateur : Peter Brown
Rapporteur : Kira Iriskhanova)**

Le groupe s'intéresse au PEL non seulement en tant que produit mais également en tant que processus. Bien que conscients du fait qu'un processus ne peut pas être validé, les membres du groupe pensent toutefois qu'il peut être favorisé. Ils insistent sur la nécessité d'un soutien politique et pratique de la part du Conseil de l'Europe ainsi que des Etats membres, à travers les projets PEL nationaux, soutien qui pourrait se traduire par :

- une meilleure information aussi bien sur le PEL que sur d'autres documents importants du Conseil de l'Europe ;
- l'organisation d'ateliers de formation sur le PEL pour ceux qui n'ont pas ou très peu utilisé cet outil ;
- l'élaboration d'un glossaire terminologique en ligne, accompagné de ses traductions en plusieurs langues, notamment les moins répandues ;
- la mise en relation des échelles du Cadre avec les programmes scolaires nationaux ;
- la mise en avant des exemples de réussite de projets PEL et non pas seulement des difficultés qu'ils soulèvent ;
- l'identification de l'utilisateur final.

**Groupe 3 (Coordinatrice : Gisella Langé
Rapporteur : Günther Abuja)**

A – Elaboration d'un PEL et questions d'ordre général

- le PEL devrait être considéré comme un outil d'apprentissage et doit donc inévitablement refléter le contexte éducatif d'un pays (c'est-à-dire les programmes et les exigences en matière d'évaluation externe, par opposition à l'auto-évaluation de l'apprenant) ;
- d'un point de vue psychologique, les rôles d'enseignant et d'apprenant sont inversés ; l'auto-évaluation menée dans le cadre du PEL est une excellente source de motivation et l'élaboration d'un PEL doit tenir compte de cette fonction ;
- le PEL doit être conçu comme un outil immédiatement opérationnel afin que les apprenants puissent voir rapidement et facilement les fruits de leurs efforts et en retirer une motivation supplémentaire ;
- le renforcement de l'autonomie de l'apprenant pourrait avoir des répercussions pédagogiques bénéfiques sur les autres disciplines (non linguistiques) du programme scolaire.

B – Mise en œuvre

- l'une des difficultés principales est de convaincre les parents de l'utilité du PEL (ce qui a été le cas avec le modèle junior du PEL italien) ;
- le PEL a une grande influence sur la didactique ; les enseignants et/ou les élèves perdent souvent leurs repères avec ce nouvel instrument, qui modifie leur façon d'enseigner et d'apprendre. Ce point a été jugé plus ou moins important selon les pays (le problème ne s'est pas posé au Danemark, par exemple) ;
- il existe souvent un fossé entre l'auto-évaluation et celle qui résulte de l'application de critères traditionnels, ce qui amène les membres du groupe à souligner la nécessité d'améliorer les outils d'auto-évaluation et de placer le processus sous la direction des enseignants ;
- le groupe soulève la question du rapport coût-efficacité du PEL, dans la phase de mise en œuvre ;

- certains pays feraient preuve de réticence à l'égard d'un instrument supranational tel que la version standard du passeport de langues pour adultes parce que son adoption irait à l'encontre de la tradition selon laquelle on utilise les instruments créés dans le pays, la région ou l'école (en raison de la décentralisation et de l'autonomie croissante des établissements scolaires, comme c'est le cas au Danemark).

C – Diffusion

- Le groupe n'a pas eu le temps de formuler des conclusions sur ce chapitre.

Groupe 4 (Coordinatrice : Glória Fischer Rapporteur : Luigi Clavarino)

Le groupe, dont les membres ont pu faire l'expérience du PEL à divers niveaux, identifie les difficultés suivantes :

- Il reste à convaincre les autorités du caractère à la fois utile et souhaitable d'un outil tel que le PEL ;
- le problème du financement doit être analysé et résolu dans la mesure où un projet PEL peut s'avérer très coûteux ;
- il convient de mettre en place un comité national chargé de coordonner les activités menées au niveau régional, pour les pays divisés en régions ;
- les langues minoritaires doivent être prises en compte ;
- la langue nationale peut faire l'objet d'une attention particulière lorsqu'elle concerne des communautés immigrées ;
- la question des langues classiques se pose également.

Groupe 5 (Coordinatrice : Anna Butasova Rapporteur : Stefania Ressico)

Conditions favorables et effets positives

- Création de réseaux de coopération entre tous les sujets impliqués (les écoles et les chefs d'établissement, les enseignants, les inspecteurs, les responsables des politiques éducatives) ;
- diffusion d'informations pertinentes ;
- mise en réseau des expériences qui existent déjà et des modèles déjà élaborés ;
- implication dans le projet et dans la philosophie du PEL de tous les enseignants de la classe et de l'école ;
- continuité des programmes, de la formation continue des enseignants, des méthodes (adaptées à l'âge des élèves) ;
- changement de perspective de l'enseignant: changement de l'approche didactique et de l'attitude du professeur (autoévaluation / prise de conscience) ;
- concertation entre l'autoévaluation et les certifications des compétences ;
- révision du curriculum.

Points faibles et difficultés

- Travail supplémentaire pour les enseignants ;
- impliquer tous les niveaux de l'école (difficultés au niveau secondaire) ;
- l'appliquer à d'autres disciplines:
 - arriver à décrire toutes les compétences ;

- trouver un accord entre les enseignants de langues (qui sont normalement à l'avant-garde) et les autres ;
- changement d'attitude des enseignants et mise en commun d'une nouvelle approche pédagogique ;
- adaptation et révision de la formation initiale et continue des enseignants .

**Groupe 6 (Coordinatrice : Dick Meijer
Rapporteur : Lid King)**

Ce groupe, composé de membres d'horizons très divers, pose plus de questions qu'il ne propose de réponses.

- les nouveaux venus souhaitent pouvoir travailler sur des exemples concrets de PEL ;
- le groupe identifie deux difficultés principales liées à la mise en œuvre :
 - la motivation : le PEL ne fonctionnera que s'il apparaît comme une solution à un problème (« A quoi peut-il me servir ?»). Il contribue peut-être à résoudre certains des problèmes rencontrés par les enseignants, mais alors se pose la question de savoir à qui le PEL est destiné.
 - Comment le PEL peut-il revendiquer un caractère européen tout en répondant à des critères nationaux, voire régionaux ou locaux ?

**Séance plénière 4 – Le PEL et la formation des enseignants
Présidence : Teresa Boella**

La fonction pédagogique du PEL – David Little

David Little commence par rappeler aux participants que la fonction pédagogique du PEL est de rendre le processus d'apprentissage d'une langue plus transparent aux yeux des apprenants, de permettre à ceux-ci de mieux réfléchir sur leur apprentissage et de s'auto-évaluer, puis, progressivement, d'assumer une part croissante de responsabilité dans le processus d'apprentissage et de rendre ainsi les apprenants plus autonomes.

Il explique ensuite que l'auto-évaluation constitue un aspect central du fonctionnement du PEL. L'auto-évaluation est (i) sommative dans le passeport de langues, où l'apprenant consigne l'évolution de ses compétences dans des langues autres que sa langue maternelle ;(ii) formative dans la biographie langagière, où l'apprenant se fixe régulièrement des objectifs d'apprentissage, suit ses progrès et évalue ses résultats ; enfin (iii) à la fois formative et sommative dans le dossier personnel, que l'apprenant réactualise constamment afin que celui-ci reflète toujours la réalité de ses compétences et de son expérience.

Selon David Little, l'auto-évaluation est à la base de tout apprentissage actif. C'est elle qui sous-tend la définition des objectifs d'apprentissage, la planification et le suivi des tâches d'apprentissage ainsi que l'évaluation des résultats de cet apprentissage. Les apprenants se familiarisent avec l'auto-évaluation sommative grâce à l'auto-évaluation formative et ils maîtriseront celle-ci en participant activement à la définition des objectifs d'apprentissage ainsi qu'à la planification et au suivi des tâches d'apprentissage. David Little propose que dès le départ, la réflexion et l'évaluation aient lieu dans la langue cible.

Pour finir, David Little confronte ces arguments à quelques exemples de PEL actuellement utilisés. Les participants peuvent ainsi voir des pages de PEL appartenant (i) à

un élève tchèque du premier cycle du secondaire apprenant l'anglais, (ii) à deux réfugiés adultes apprenant l'anglais en Irlande, (iii) à un élève irlandais du premier cycle du secondaire débutant l'apprentissage du français, enfin, (iv) à un élève finlandais du second cycle du secondaire apprenant l'anglais et à son professeur. Il termine son intervention par une sélection de commentaires émanant d'élèves grecs du premier cycle du secondaire apprenant le français et utilisant un PEL :

- le portfolio m'aide à prendre conscience des mes compétences et à améliorer ce dont j'ai besoin. Il me plaît parce que c'est un outil très utile pour l'apprentissage des langues étrangères ;
- J'aime le portfolio parce qu'il m'aide à réfléchir sur mon apprentissage ;
- la chose la plus intéressante pour moi est quand je remplis le dossier ;
- le portfolio m'aide à développer mes compétences et à pratiquer mes connaissances en langues étrangères ;
- la chose la plus ennuyeuse est quand je dois réfléchir à mes objectifs et compléter les listes d'autoévaluation ;
- Le portfolio est pour moi un jeu qui me fait plaisir.

Le PEL et la formation des enseignants : quelques exemples

1. Italie – Flora Palamidesi

Flora Palamidesi commence par mentionner trois points importants : (i) le grand nombre de personnes qui ont participé à l'élaboration du PEL en Ombrie, (ii) le rôle central de la biographie langagière dans le processus du PEL et (iii) le rôle pragmatique de la langue dans la mise en place de la formation continue qui a accompagné la phase pilote du PEL. Elle résume ensuite les mesures successives qu'il a fallu prendre, en précisant par exemple qu'il s'est avéré nécessaire d'ajuster les descripteurs (de A1 à B2) dans le passage du niveau primaire au niveau secondaire. Les descripteurs ont du reste occupé une place centrale dans l'ensemble du projet dans la mesure où ils ont fourni un point de référence, notamment pour l'auto-évaluation formative et sommative, qui a ensuite favorisé l'autonomie de l'apprenant. Dans la salle de classe, le PEL permet l'instauration de processus d'enseignement et d'apprentissage explicites, modulaires, flexibles et transparents. Vu le caractère central de la biographie dans ce processus, le projet ombrien n'aborde pas le Passeport de Langues en premier mais en dernier lieu.

2. Finlande – Viljo Kohonen

Viljo Kohonen débute son intervention par une citation : « La véritable aventure de la découverte ne consiste pas à rechercher des terres nouvelles mais à voir avec un regard neuf ». En d'autres termes, l'innovation pédagogique n'implique pas qu'il faille tout changer : les salles de classe, les apprenants, le matériel pédagogique et le cadre de travail. Il s'attache ensuite à identifier les principales problématiques liées à un apprentissage centré sur l'apprenant :

- Qui est l'apprenant ? Qui suis-je en tant qu'apprenant ? (Ces questions ont trait aux croyances liées à l'apprentissage des langues et aux rôles que peuvent assumer les apprenants dans ce processus)
- Comment apprenons-nous ? (Cette question concerne notre manière d'aborder le processus d'apprentissage)

- Qu'apprenons-nous ? (Cette interrogation concerne la compréhension des tâches demandées et la maîtrise de ces tâches en tant que résultats de l'apprentissage).

C'est en cherchant des réponses à ces questions que l'on peut développer un apprentissage interactif dans lequel la coopération, la collaboration et le sens de la communauté jouent un rôle primordial.

Les responsables du projet finlandais adoptent en gros la même approche pour la formation des enseignants que pour l'enseignement lui-même. Autrement dit, ils commencent par s'interroger sur les identités, les rôles et les croyances des enseignants. Il est certain qu'une telle approche peut déboucher sur des résultats dérangeants, mais elle n'en est pas moins essentielle si l'on veut déléguer la pédagogie dans la formation des enseignants.

Dans le projet finlandais, l'auto-évaluation, au sens général (c'est-à-dire menée indépendamment de la grille d'auto-évaluation du Cadre et du PEL), constitue le point de rencontre entre le PEL et le programme d'enseignement, programme qui verra très probablement se renforcer l'implication de l'apprenant par le biais du PEL.

Une formation professionnelle des enseignants fondée sur ces bases permet de construire une identité professionnelle plus forte et plus riche, que ce soit par rapport à la discipline enseignée, aux méthodes pédagogiques ou au renouveau dans l'institution scolaire.

3. Suisse – Pia Gilardi–Frech

Pia Gilardi précise que le PEL a été instauré dans toutes les classes de Ticino au cours de l'année 2001-2002. Une documentation sur la formation des enseignants a été distribuée les 15 janvier et 30 juin 2001 et le PEL a été remis à 4 500 apprenants répartis dans 318 classes. Les apprenants sont âgés de 16 à 25 ans et suivent un enseignement général ou professionnel. Les langues concernées sont principalement l'allemand et l'anglais, mais le français et l'espagnol sont également représentés.

Les objectifs sont les suivants : (i) amener les apprenants à réunir des documents témoignant de leurs compétences en langue étrangère et leur faire prendre conscience ainsi de leur potentiel en matière de plurilinguisme ; (ii) renforcer leur motivation ; (iii) les rendre progressivement plus autonomes dans leur apprentissage ; (iv) favoriser leur mobilité, que ce soit pour poursuivre des études ou exercer un emploi et (v) les encourager à utiliser le PEL pour leurs besoins personnels.

Le projet a été organisé de manière à ce qu'un enseignant soit responsable du PEL dans chaque établissement. Des visites ont eu lieu dans les classes et des conseils ont été prodigués aux enseignants concernés, qui ont travaillé en équipe sur des activités coordonnées. Douze multiplicateurs sont intervenus dans le cadre de la formation et ont animé cinq séminaires d'une demi-journée chacun entre les mois de février et d'août 2001 sur des sujets tels que les activités pédagogiques, la préparation et l'organisation du travail, l'échange d'expériences et les discussions sur les problèmes rencontrés. En septembre 2001 a débuté une deuxième série de séminaires axée principalement sur la structure du PEL, l'auto-évaluation et les activités pédagogiques.

Pia Gilardi conclut son intervention par un bref aperçu des aspects financiers du projet et des résultats de l'évaluation interne et externe.

Le Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe (Graz) : le nouveau projet à moyen terme – Josef Huber

Josef Huber déclare qu'en tant que directeur adjoint du CELV, il est venu au séminaire pour regarder, écouter et apprendre. Le CELV n'a pas participé au projet PEL à ce jour mais il projette d'en soutenir la mise en œuvre et le développement futur par le biais de la formation des enseignants.

Le CELV a été créé en 1994 sur la base d'un accord partiel entre huit Etats membres du Conseil de l'Europe. Sa vocation est de favoriser la mise en œuvre de politiques nouvelles, la formation et l'échange d'informations à travers l'organisation d'ateliers internationaux et régionaux. Le programme pour 2003-2004, encore en discussion actuellement, inclura le PEL et sa mise en œuvre dans le cadre de projets de recherche et de développement, l'organisation de manifestations de sensibilisation ainsi que des formations à l'échelle internationale et régionale.

Atelier 2

Questions posées :

- 1. Quels sont les problèmes soulevés par le PEL dans les domaines de l'enseignement des langues et de la formation des enseignants dans votre environnement ?***
- 2. Comment organiser, aux niveaux national et européen, une formation des enseignants intégrant le PEL ?***

Rapports établis par les groupes de travail Présidence : Johanna Panthier

Groupe 1 (Coordinateur : Gareth Hughes Rapporteur: Hans-Ulrich Bosshard)

Trois "études de cas": Umbria, la Suisse, Finlande

- Evaluations qualitatives
 - questionnaires: estimation du travail avec PEL
 - utilisateurs
 - professeurs
 - multiplicateurs
 - à faire: les employeurs/l'économie
- évaluation quantitative
 - évaluation des compétences selon CRE (en Suisse: projet dès 2004)

Autres sujets:

- (auto-)déclaration des certificats des institutions → transparence
- tests diagnostiques, par exemple Dialang
- valorisation/"certification" des langues d'immigration:
 - comment trouver des solutions praticables?

**Groupe 2 (Coordinateur : Peter Brown
Rapporteur : Kira Iriskhanova)**

Enseignement des langues

- Les enseignants doivent être ouverts au changement
- Le changement est nécessaire, aussi bien en termes de perspective que de contenu
- Il convient de faire la différence entre curriculum apparent et curriculum caché
- Le PEL contribue à rendre visible l'apprentissage informel

Besoins en matière de formation des enseignants

- Un calendrier de mise en place
- Une formation pour les formateurs
- Une politique de soutien et du matériel pédagogique pour les enseignants

Organisation

- Nécessité d'une organisation à trois niveaux – local, national et européen - reposant sur une infrastructure appropriée
- Nécessité de prendre en compte la diversité des groupes
- Nécessité d'obtenir l'adhésion des personnes concernées

**Groupe 3 (Coordinatrice : Gisella Langé
Rapporteur : Günther Abuja)**

1. « Les enseignants devraient apprendre ce qu'ils enseignent »

- Il semble important à tous que les futurs enseignants et utilisateurs du PEL se familiarisent avec l'outil en l'utilisant d'abord eux-mêmes. Il faudrait préciser en quoi le Cadre européen commun constitue la base du PEL. Le groupe n'est cependant pas en mesure de préciser comment il convient de procéder à cet égard : faut-il une approche plutôt générale (les enseignants sont parfois rebutés par des considérations trop théoriques) ou plus pointue ? Les deux hypothèses semblent envisageables, étant donné la diversité des traditions en matière de formation des enseignants selon les pays ;
- les enseignants devraient avoir la possibilité d'adopter une « approche exploratoire » pour se familiariser avec ce nouvel instrument, en s'appuyant notamment sur leurs expériences antérieures dans les domaines de l'apprentissage et de l'enseignement. Il est également souligné à plusieurs reprises qu'il conviendrait d'utiliser, dans la formation des enseignants, une méthodologie fondée sur la coopération et l'interaction (parce que l'on attend précisément ce type d'approche de la part des professeurs lorsqu'ils travaillent avec leurs élèves). Enfin, la formation à l'utilisation du PEL devrait également comporter une approche intégrative, englobant d'autres aspects de la didactique des langues vivantes ou de la pédagogie en général ;
- plusieurs propositions sont formulées :
 - créer un PEL à usage interne pour les besoins de la formation des enseignants
 - permettre aux enseignants de mener, avec le formateur, une réflexion sur la raison d'être du CECR et du PEL
 - commencer par des activités visant à présenter aux enseignants les concepts d'autonomie de l'apprenant et d'auto-évaluation *avant* de présenter le PEL comme un outil pédagogique
- il serait également utile, au cours de la phase préparatoire,
 - d'établir une distinction claire entre le PEL et d'autres types de portfolio (comme ceux utilisés en Amérique du Nord) ;

- de réexaminer le terme même de « portfolio » : dans certains pays, au Danemark par exemple, le mot ne convient pas car il est fréquemment utilisé dans d'autres contextes ; dans d'autres pays (tels l'Islande), le mot n'existe pas dans la langue nationale.
- 2. Aspects liés à l'organisation et à la motivation
 - Il ne faudrait pas sous-estimer l'intérêt à utiliser le PEL dans le cadre de la formation initiale car le futur enseignant est encore un apprenant de la langue, à ce stade ;
 - Il conviendrait d'établir un lien entre les activités menées dans le cadre de la formation initiale et celles qui concernent la formation continue, voire de les combiner avec des travaux universitaires consacrés à divers aspects de la formation des enseignants, comme les thèses de doctorat, par exemple ;
 - Etant donné la complexité du PEL, la question de la continuité de la formation devrait être examinée dès le départ (en prévoyant, par exemple, une série de cours ou de modules, ou d'autres activités de suivi) ;
 - Une valeur particulière devrait être conférée à l'instrument en tant que tel ainsi qu'aux nouvelles méthodes d'enseignement dont il est porteur ;
 - Il faudrait valoriser les efforts entrepris par les enseignants qui acceptent d'utiliser cet outil innovant ;
 - Il faudrait inciter, par des moyens concrets, les enseignants à s'engager dans la mise en œuvre du PEL ;
 - Il faut envisager la possibilité de recourir à un financement privé ou au parrainage pour la mise en place de stages de formation pour les professeurs.

Au plan national, il conviendrait :

- de créer un site web ou un forum permettant aux formateurs d'enseignants d'échanger leurs expériences (sous forme d'études de cas, par exemple) ;
- de donner aux enseignants des différentes régions d'un pays la possibilité de se réunir régulièrement en vue d'échanger des idées et des expériences.

Au plan international, il conviendrait

- de créer également un site web et de promouvoir la diffusion des études de cas ;
- d'organiser des échanges d'étudiants par l'intermédiaire des programmes Lingua ou Socrates, l'étudiant ayant pour tâche d'observer, dans sa classe, un professeur qui utilise déjà le PEL avec ses élèves (cette action pourrait également avoir lieu au niveau national) ;
- de charger le Conseil de l'Europe de rassembler une série d'études de cas émanant de divers pays pour faire apparaître la diversité des approches en matière de formation des enseignants. Ces études de cas devraient adopter un format commun et être accessibles depuis la page d'accueil du Conseil de l'Europe et/ou être disponibles en version imprimée.

Groupe 4 (Coordinatrice : Glória Fischer Rapporteur : Luigi Clavarino)

Les problèmes posés par la mise en œuvre du PEL dans les domaines de l'enseignement des langues et de la formation des enseignants concernent notamment

- la coordination au niveau international
- les politiques éducatives nationales
- les programmes scolaires régionaux
- les autorités locales et les établissements scolaires : la formation (initiale et continue) des enseignants et son financement ;
- les enseignants : nécessité de disposer du matériel pédagogique adéquat

- les apprenants : nécessité de disposer de temps

Questions connexes : il faut inventer une nouvelle culture scolaire, caractérisée par :

- un travail interdisciplinaire et une approche fondée sur la réflexion (dans toutes les langues et toutes les disciplines) ;
- des matériels pédagogiques évolutifs, impliquant une conception nouvelle du manuel scolaire et des autres supports utilisés ;
- un climat propice à la créativité et à l'échange d'expériences et de pratiques en matière d'évaluation ;
- une coordination entre les différents niveaux de participation ;
- une vision du PEL comme un instrument du changement.

Pensez à grande échelle, agissez à petite échelle !

Au niveau européen, la formation au PEL des enseignants nécessite :

- un développement de la structure, des principes, de la philosophie et des lignes directrices ;
- l'information des multiplicateurs (délégués nationaux) ;
- la collecte d'exemples de bonne pratique et leur diffusion (par le biais d'une base de données aisément accessible et régulièrement actualisée) ;
- la mise à jour du CECR et le développement du concept de PEL.

Au niveau national, la formation au PEL des enseignants nécessite :

- l'information des multiplicateurs (délégués régionaux, formateurs d'enseignants, établissements de formation, chefs d'établissement, professeurs, médias, parents) ;
- la diffusion d'exemples de bonne pratique au niveau national
- la création d'un espace et d'un climat permettant l'échange d'idées et de pratiques ;
- un travail sur les programmes.

Privilégiez les échanges, misez sur la créativité

Groupe 5 (Coordinatrice : Anna Butasova Rapporteur : Stefania Ressico)

Formation des enseignants de langues:

1. différents modèles de formation (bottom up: Italie; top down: Portugal) ;
2. quel profil d'enseignants? Quelle fonction prédominante – pédagogique ou documentation?
1. Sensibilisation de toutes les parties concernées (chefs d'établissement, familles, responsables des politiques éducatives) ;
2. formation initiale indispensable (donner une formation solide, mais pas imposer) ;
3. suivre et accompagner la pratique de classe et reconduire à sa philosophie ;
4. pour la dissémination : recherche action – orientation et soutien des experts ;
5. donner à tous les enseignants une formation pour travailler avec le PEL .

Formation européenne

1. Mettre la documentation sur le PEL dans des centres régionaux ;
2. utiliser les programmes européens (Socrates ...) pour faire rayonner la philosophie du PEL ;
3. créer un forum pour l'échange d'idées et la discussion internationale ;
4. demander à Graz de prendre en charge la formation continue des formateurs de formateurs ;
5. contenu de la formation européenne: échange de pratiques, comparaison de modèles .

**Groupe 6 (Coordinatrice : Dick Meijer
Rapporteur : Lid King)**

Pour convaincre les enseignants, il faut surmonter trois types d'obstacles : le temps et les ressources ; la crédibilité (à quoi tout cela peut-il leur servir ?) ; et les systèmes dans lesquels le PEL doit être intégré (le PEL est-il un outil approprié dans tous les cas ? Est-il démocratique ?). Il s'agit également de justifier le PEL en mettant en avant des résultats étayés par des travaux de recherche appropriés, d'intégrer le PEL dans les systèmes éducatifs et de le faire figurer au programme de formation initiale des enseignants.

Une formation continue de qualité doit :

- faire apparaître les avantages du PEL et fournir aux enseignants des éléments concrets ;
- répondre aux problèmes que rencontrent régulièrement les enseignants ;
- donner plus d'argent ou de responsabilités aux enseignants ;
- permettre la mise au point et le perfectionnement d'un modèle de recherche-action ;
- à l'échelle européenne, promouvoir les publications du Conseil de l'Europe sur le PEL, augmenter le nombre de multiplicateurs et favoriser les échanges internationaux

**Séance plénière 5
Présidence : Johanna Panthier**

Comment assurer le suivi et la diffusion des résultats obtenus dans le cadre des expériences d'introduction du PEL ? – Rolf Schärer

Rolf Schärer identifie deux tâches : assurer le suivi des expériences menées dans le cadre du PEL et diffuser les résultats obtenus. Pour ce faire, il convient de faire la distinction entre les questions d'ordre pédagogique et les autres.

Questions d'ordre pédagogique

Il s'agit de voir quels sont les effets de l'introduction du PEL sur les apprenants, les enseignants, le travail en classe, les établissements d'enseignement et de formation et l'apprentissage tout au long de la vie. Nous disposons d'informations sur les projets pilotes mais nous ignorons en grande partie ce qui se passe au niveau des apprenants individuels, à grande échelle.

Autres questions

Il s'agit ici de juger de la pertinence du projet, de la réalisation des objectifs, de la valeur ajoutée, du rapport coût-efficacité et de l'impact sur la société. Ces questions sont étroitement liées aux objectifs du Conseil de l'Europe et notamment à la communication, à la compréhension mutuelle, au respect et à la tolérance. Elles sont également censées donner aux Européens une vision positive de la mobilité et de la coopération internationales. Elles illustrent enfin les principes de transparence, de cohérence et de comparabilité.

Rolf Schärer rappelle aux participants les principes qui sous-tendent le PEL, à savoir que l'instrument est la propriété de l'apprenant, qu'il revêt une fonction pédagogique et utilitaire (consignation), qu'il valorise *tout* type d'apprentissage, qu'il encourage à apprendre les langues dans le cadre scolaire et extrascolaire et que l'apprentissage des langues y est conçu comme un processus qui s'étend sur toute la vie. Il lui semble à présent opportun de

s'interroger sur la nécessité de renforcer le tronc commun du PEL et sur la possibilité de faire converger les différents modèles de PEL.

En conclusion, Rolf Schärer fait remarquer que si l'on ne recherche pas d'effets bénéfiques à long terme, l'entreprise risque de perdre de sa substance. Il pose ensuite les deux questions suivantes :

1. Comment définir, en termes de collecte d'informations, le niveau seuil, le niveau adéquat, et le plafond à ne pas dépasser ?
2. Comment rassembler des informations sur les résultats à court terme, importants pour la poursuite du projet PEL ?

Mercredi 17 avril

Atelier 3

Questions posées :

1. *Comment assurer le suivi de la diffusion du PEL ?*
2. *Comment élaborer des projets d'évaluation du PEL à court et à long terme ?*

Rapports établis par les groupes de travail
Présidence : Antonio De Gasperis

**Groupe 1 (Coordinateur : Gareth Hughes
Rapporteur: Hans-Ulrich Bosshard)**

A – Problèmes

- Un PEL pour la “L1” – mêmes descripteurs ou autres?
- Le PEL et les structures: classes nombreuses, programmes, examens etc.
- Motivation: autorités, enseignants, élèves

B – Formation

plan international:

- des concepteurs: comment le “vendre”
- des formateurs: missions d'experts et réseau

plan national

- des enseignants: informations, exemples concrets, propres expériences, centres de ressources, formation initiale et continue

C – et en plus ...: “le levier extérieur”

au plan national, regional, local

- l'économie
- les parents
- la presse
- la société

**Groupe 2 (Coordinateur : Peter Brown
Rapporteur : Kira Iriskhanova)**

Les résultats des débats tenus au sein du groupe 2 sont présentés à l'aide d'une illustration représentant une montre. Ce choix s'explique par la volonté des membres du groupe de souligner (i) que tous les projets PEL doivent suivre une progression prédéfinie dans laquelle les phases de planification, de pilotage, de réflexion et de diffusion ont toutes un rôle essentiel à jouer ; (ii) que certains des processus concernés sont de nature cyclique, (iii) que des décisions doivent être prises à intervalles réguliers et (iv) que, comme le temps, les projets PEL ne s'arrêtent jamais.

**Groupe 3 (Coordinatrice : Gisella Langé
Rapporteur : Günther Abuja)**

La débat s'avère très difficile ; le groupe soulève plus de difficultés et de questions qu'il ne propose de solutions.

- En dépit du caractère international du séminaire et de la nécessité, pour le groupe, d'examiner les questions de diffusion, de suivi et de stratégies d'évaluation d'un point de vue très général, les participants estiment également qu'il aurait été utile de travailler sur des exemples de PEL
- Des exemplaires de PEL devraient pouvoir être fournis, éventuellement par le Conseil de l'Europe

Tous les membres du groupe conviennent qu'il faut d'abord étudier les questions d'élaboration, de suivi de la diffusion et d'évaluation au niveau *national avant* de les placer au niveau international. Le suivi et l'échange d'outils et de résultats d'évaluation à l'échelle internationale pourraient constituer une étape ultérieure de ce processus.

A cet égard, le groupe signale que le séminaire ne prend pas suffisamment en compte les différents états d'avancement des projets PEL selon les pays, que ce soit sur le plan de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre ou de l'évaluation. Les groupes auraient pu être constitués en fonction de l'expérience des participants :

- Lorsqu'on se concentre sur l'élaboration d'un projet, on ne s'intéresse pas encore au processus de suivi, qui paraît lointain.
- Le groupe est bien conscient du fait que ce séminaire n'est pas représentatif, puisqu'il fait partie de toute une série de séminaires ; néanmoins il souligne le fait que ce ne sont pas toujours les mêmes personnes qui y assistent et que certains pays n'ont pas encore désigné de personne ou d'établissement de contact responsable du projet.

Concernant le suivi de la diffusion au niveau national (une question dont il est précisé plus haut qu'elle intéresse la plupart des membres du groupe), les participants se demandent notamment comment et par qui il va pouvoir être assuré. Ils sont toutefois d'accord sur les points suivants :

- la nécessité de faire bénéficier toutes les personnes concernées par le PEL dans leur enseignement ou leur apprentissage (enseignants, apprenants, chefs d'établissement, etc...) des informations appropriées ;
- la nécessité d'accorder un soutien officiel fort aux enseignants qui utilisent effectivement le PEL dans leur classe, faute de quoi cet outil ne sera jamais jugé assez important pour avoir des chances de s'imposer. La nécessité d'une contrepartie financière est également mentionnée.

Pour finir, le groupe souligne une nouvelle fois le malaise ressenti face au manque de différenciation dans la conduite du séminaire. Les projets PEL dont il est question en sont à des stades de développement fort différents. Il apprécie toutefois la présence de personnalités d'horizons très divers, notamment de praticiens, de concepteurs et de formateurs d'enseignants. Il conviendrait de tenir compte de cette situation lors de l'organisation des prochains séminaires.

**Groupe 4 (Coordinatrice : Glória Fischer
Rapporteur : Luigi Clavarino)**

- Comment assurer le suivi de la diffusion du PEL ? Comment élaborer des projets d'évaluation du PEL à court et à long terme ?
- Les outils d'évaluation devraient être à la fois quantitatifs et qualitatifs : entretiens, questionnaires, enquêtes filmées (pouvant également servir de moyen de promotion)
- Le processus de suivi doit faire intervenir les personnes concernées à tous les niveaux :

Suivi interne :

- Les universités (ressources en matière de formation initiale, formation continue et recherche)
- Les inspecteurs, les chefs d'établissement, les formateurs d'enseignants, les enseignants chevronnés, les associations d'enseignants, les parents et les élèves.

Suivi externe

- Les organisations du monde du travail, les chambres de commerce (il faut profiter de l'effet multiplicateur : chacune de ces catégories peut devenir un multiplicateur).

Diffusion par le biais de la mise en réseau

- Elle concerne toutes les parties prenantes mentionnées ci-dessus.

Les axes principaux du PEL doivent constamment être soulignés :

- Sa philosophie : la responsabilité sociale et l'autonomie de l'apprenant
- Ses principes : l'auto-évaluation et apprendre à apprendre
- Son potentiel : la motivation, la découverte et la créativité
- Ses ambitions : l'éducation à la citoyenneté et l'épanouissement personnel.

Dans cette optique, les enseignants seraient considérés comme des apprenants à vie et la profession serait appelée à faire siens ces principes et cette vision.

La formule utilisée par l'écrivain Peter Bichsel dans *La Suisse du Suisse* : « Je suis citoyen suisse parce que je possède un passeport suisse de couleur rouge » pourrait devenir : « Je suis citoyen européen et voici mon Portfolio européen des langues ».

**Groupe 5 (Coordinatrice : Anna Butasova
Rapporteur : Stefania Ressico)**

Problèmes:

- évaluation du processus – évaluation du produit ;
- comment relier le bilan des compétences (au niveau européen) avec le PEL ?
- évaluation du PEL comme outil pédagogique et d'autoprésentation ;
- évaluation niveau Conseil de l'Europe – évaluation locale (problème de temps) ;
- comment suivre la diffusion du PEL ?
- comment réaliser des projets d'évaluation du PEL à court et à long terme .

A. Niveau local

- Echantillon d'écoles au niveau national ;
- créer un comité national dont les membres représentent les projets PEL ;

B. Niveau européen

- Mettre en réseau les responsables des projets PEL et fournir des copies des modèles validés ;
- organiser des rencontres des responsables locaux (au niveau européen) des modèles validés ;

- fournir des règles pour l'évaluation (de la part du Conseil de l'Europe) ;
- tutoring du Conseil de l'Europe pour l'évaluation des projets validés.

Résumé établi par le coordinateur du séminaire : Objectif Luxembourg 2002 – David Little

David Little commence son résumé en répétant que le séminaire de Turin est doublement important : il s'agit tout d'abord du premier séminaire européen sur le PEL depuis l'Année européenne des langues. C'est ensuite le premier séminaire européen du nouveau projet à moyen terme (2002-2004). Il s'agit pour les participants de s'informer de l'état d'avancement des travaux au niveau européen ; d'avoir un aperçu des expériences menées en Italie dans le domaine du PEL ; de se remémorer les principes fondamentaux ; d'échanger leurs expériences, d'analyser les exemples de réussite et de rechercher des solutions aux difficultés rencontrées et d'engager une réflexion commune et de former de nouveaux réseaux.

Le bilan réalisé permet de passer en revue l'évolution de la situation depuis le premier séminaire européen sur le PEL, celui de Coimbra, organisé en juin 2001. Des interventions ont également été consacrées aux projets PEL menés en Italie, en Irlande et en Hongrie. Les travaux en groupes ont donné ensuite l'occasion aux participants d'examiner certains des problèmes pédagogiques soulevés par la mise en œuvre du PEL tout en accordant une attention particulière à la nécessité de convaincre les enseignants d'adopter et d'utiliser le PEL et de leur fournir la formation et le soutien dont ils ont besoin. Pour finir, des questions liées au suivi nécessaire de la mise en œuvre du PEL à court et à plus long terme ont été examinées.

David Little mentionne que les participants ont d'emblée dû se rendre à l'évidence que le PEL n'est toujours pas aussi connu et aussi bien compris qu'ils ne l'avaient souhaité, si bien qu'il faudra prévoir, lors du séminaire de Luxembourg, une séance d'initiation au PEL à l'intention de ceux qui découvrent cet outil. Ils ont également pu constater qu'il existe réellement un consensus sur la manière dont il faut résoudre les problèmes pédagogiques posés par le PEL (le Centre européen pour les langues vivantes a un rôle important à jouer à cet égard) et s'accordent à souligner combien il est difficile d'assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PEL au niveau européen.

Dans sa conclusion, David Little explique qu'il s'agit maintenant, dans le cadre du projet à moyen terme, de définir une stratégie commune à long terme pour le PEL et de faire bénéficier les nouveaux venus de l'expérience acquise. La meilleure façon de remplir ce dernier objectif serait de mettre au point des modèles de PEL pour les différents niveaux d'apprentissage concernés (primaire, premier et second cycles du secondaire, université, éducation des adultes) et de constituer une banque de descripteurs pour chacun de ces niveaux. Outre la séance d'initiation pour les néophytes et l'échange d'expériences fondées sur l'utilisation de PEL précis, les sujets inscrits au programme du séminaire de Luxembourg sont les suivants :

- examen du caractère souhaitable et faisable de la mise au point de maquettes de PEL ;
- travail sur les descripteurs ;
- réexamen de la question du tronc commun du PEL.

Chacun de ces sujets débouchera inévitablement sur des questions plus globales.

Clôture du séminaire

Johanna Panthier prend la parole au nom du Conseil de l'Europe pour remercier les autorités italiennes et les organisateurs du séminaire pour leur accueil et leur soutien ainsi que les participants pour la qualité de leur travail. Antonio De Gasperis s'exprime, quant à lui, au nom des autorités italiennes pour remercier tous les participants au séminaire pour leur aide et leur contribution.

Annexe
Liste des participants

Andorra / Andorre

Mme Francesca JUNYENT MONTAGNE
Inspectrice d'Education
Ministère d'Educació, Juventut i Esports
Cavver Bonaventura Armengol 6-8
ANDORRA LA VELLA / ANDORRE

Tel: 376 866 585
Fax: 376 864 341
e-mail: fjunyent.gov@andorra.ad
or/ou : inspec.gov@andorra.ad

Armenia / Arménie

Ms Melanya ASTVATSATRYAN
Head of Chair of Pedagogy and
Foreign Language Methodology
Yerevan State Linguistic University after Brusov
St. 42,
375002 YEREVAN / ARMENIA

Tel: 3741 272238
Fax: 3741 530552
e-mail: irextl@arminco.com or Toumanyanyan
dlkarm@xar.am

Austria / Autriche

Mag. Günther ABUJA
Österreichisches Sprachenkompetenzzentrum
Zentrum für Schulentwicklung
Bereich III
Fremdsprachen
Hans-Sachs-Gasse 3/1
A - 8010 GRAZ

Tel: 43 316 82 41 50
Fax: 43 316 82 41 50 6
e-mail: abuja@sprachen.ac.at

Azerbaijan / Azerbaïdjan

Mr Natiq YUSIFOV
Vice-rector
Azerbaijan University of Languages
Ministry of Education of Azerbaijan
60 Behbudov st.
BAKU / AZERBAIJAN

Tel: 99412 40 35 02
Fax: 99 412 41 58 63

Belarus

Prof. Tatiana LEONTYEVA
Department of Methodology of FL teaching
Minsk State Linguistic University
ul. Zakharova 21
220662 MINSK

Tel: 375 17 284 80 67
Fax: 375 17 236 75 04

e-mail: mssl@user.unibel.by

Private address / Adresse privée:

Yesenina str. 16, apt. 247, Mailbox 170
220025 MINSK

e-mail: tplont@tut.by

Belgium / Belgique

Flemish Community / Communauté flamande
Ms Chris Van WOENSEL
Advisor Department for
Educational Development
Koning Albert-II laan 15
1210 BRUSSEL
French Community / Communauté française
M. Gilbert De SAMBLANC
Inspecteur de l'enseignement

Tel: 32 2/ 553 88 14
Fax: 32 2 553 88 35
e-mail: chris.vanwoensel@ond.vlaanderen.be

Coordinateur du projet Portfolio
communauté française
53, Rue au Bois
B-1620 DROGENBOS

Tel/Fax: 32 2 331 32 37
e-mail: gilbert.desamblanc@cfwb.be

Bosnia-Herzegovina / Bosnie-Herzégovine

Mme Naida SUŠIĆ MEHMEDAGIĆ
Professeur
Faculté des Lettres
Université de Sarajevo
Rackog 1
71000 SARAJEVO

Tel: 387 71 444 805

or

Federal Ministry of Education, Science,
Culture and Sports
Obala Maka Dizdara 2
71000 SARAJEVO
Private address / Adresse privée:
Bjelave 68/II
71000 SARAJEVO

Tel: 387 33 269 6110
Fax: 387 33 442 672
Mobile: 387 61 100 348
Tel/Fax: 387 71 442 672
e-mail: susic@smartnet.ba

Bulgaria / Bulgarie

Ms. Lilia DULGEROVA
Chief expert in charge of English language teaching
Regional Inspectorate of Education
Ministry of Education
2A, boulevard Kniaz Dondoukov
1000 SOFIA

Private Address / Adresse privée:
17, Antim I str.
1303 SOFIA

Tel/Fax 359 2 9800025
e-mail: cookiez4me@hotmail.com

Croatia / Croatie

Mrs Anera ADAMIK
Institute for Education Development
Branch Office Rijeka
Trpimirova 6
HR-5100 RIJEKA

Tel: 385 51 213 644 / 385 51 421778
Fax: 385 51 335 182 / 385 51 216339
e-mail: anera.adamik@ri.hinet.hr

Cyprus / Chypre

M. Charalambos TIMOTHEOU
Ministère de l'Éducation et de la Culture
Thoukidides and Kimonos Corner
1434 NICOSIE / CHYPRE

Private address / Adresse privée:
12, Parthenonos Street
2101 AGLANDKIA /CHYPRE

(Apologized for absence / Excusé)

Tel: 357 99 46 77 23
Fax: 357 22 80 08 62
e-mail: timotheou.ch@cytanet.com.cy

Czech Republic / République tchèque

Ms Vera ŠPRUNGLOVÁ
Pedagogical Faculty of
South Bohemian University
In Ceske Budejovice

Tel: 420 38 7773236
Fax: 420 38 635 4927
e-mail: vera@pf.jcu.cz

Private address / Adresse privée:

Tochovice 4
26281 CZECH REPUBLIC

Tel home: 420 306 684039

Denmark / Danemark

Mrs Christine HØSTBO
Ministry of Education
International Relations Division
H.C. Andersens Boulevard 43
DK - 1553 KØBENHAVN V

Tel: 45 3392 5399
Fax: 45 3395 5411
e-mail chhos2@uvm.dk

Mrs Eva KAMBSKARD
Pedagogical Advisor for Foreign Languages
Amtscentret for Undervisning
Postbox 15
Stationsparken 27
DK – 2600 GLOSTRUP

Tel: 45 43 22 33 24 / 45 32 95 113
Fax: 45 43 22 33 70 / 45 32 95 1163
e-mail: eva@ackbh.dk

Estonia / Estonie

Ms Ülle TÜRK
Lecturer
University of Tartu
Ülikooli 18
50090 TARTU

Tel (office) 372 7 375 218
Tel (home) 372 7 388 318
e-mail: uturk@ut.ee

State of Serbia and Montenegro**Republic of Serbia / République de Serbie**

Ms Biljana LAJOVIĆ
Councillor to the Minister for Primary Education
Ministry for Education and Sport
Section for Development of Education and
International Educational Co-operation
Department for Teacher Professional Training
Nemanjina 22-24
11000 BELGRADE
REPUBLIC OF SERBIA

Tel: 381 11 643 064/363 15 40
e-mail: biljana.lajovic@uzzpro.sr.gov.yu

Republic of Montenegro / République du Monténégro

Mr Dragan BOGOJEVIĆ
Councillor for the French language teaching
Ministry for Education and Science
REPUBLIC OF MONTENEGRO

Private address / Adresse privée:

13 rue Blaza Jovanovica
81000 PODGORICA
MONTENEGRO/RFY

Tel: 381 81 25 63 66
Mobile: 381 69 01 73 25
e-mail: d.bogojevic@cg.yu

Finland / Finlande

Mr Viljo KOHONEN
Professor of Foreign Language Education
Department of Teacher Education
University of Tampere
FIN - 33014 TAMPERE

Tel: 358 3 215 6847
Fax: 358 3 215 75 37
e-mail: kohonen@uta.fi

France

M. Francis GOULLIER
Inspecteur Général d'Allemand
107 Rue de Grenelle
F - 75005 PARIS
Private Address / Adresse privée:
(pour toute correspondance)
50 rue Amelot
75011 PARIS

(Apologised for absence / Excusé)

Tel: 33 (0)1 55 55 31 45

Tel/Fax: 33 (0)1 43 38 49 99
e-mail: francis.goullier@education.gouv.fr

Germany / Allemagne

Mr Eike THÜRMAN
Landesinstitut für Schule
und Weiterbildung
Paradieserweg, 64
D - 59494 SOEST

Tel: 49 2921 683 256
Fax: 49 2921 683 326
e-mail: eike.thuermann@mail.lsw.nrw.de

Georgia / Géorgie

Ms Marika ODZELI
Tbilisi State University
Apt. 2 - Iakob Nikoladze Str. 5A
380079 TBILISI / GEORGIA

Tel: 995 32 23 37 96
Fax: 995 32 93 43 66
e-mail: odzeli_marika@hotmail.com

Greece / Grèce

Mme Roy CHOURDAKI
Chef de la Section des Organisations Internationales
Ministère de l'Éducation et des Cultes
15, Mitropoleos St.
GR - 101 85 ATHENS

Tel: 30 10 3239376
Fax: 30 10 3210669
e-mail: des-c@ypepth.gr

Mme Evangelia KAGA-GKIOVOUSOGLU
Institut Pédagogique d'Athènes
396, av. Mesogion
GR – 15341 AGIA PARASKEVI/ ATHENES

Tel: 30 16016382/30 18064437
Fax: 30 1 6016388
e-mail: ekaga@pi-schools.gr

Private address / Adresse privée:

13, rue Nasvarinou
15122 MAROUSI - ATHENS

Hungary / Hongrie

Mme Zsuzsa DARABOS
Coordinatrice nationale de
l'enseignement du français
Centre National de l'Éducation Publique
Pf: 701/432
H - BUDAPEST 1399

Tel/Fax: 36 1 311 66 50
Fax: 36 1 332 88 30
e-mail: mail@okzsi.hu or okzsi@mail.integra.hu
e-mail (home): zsuzsanna.darabos@okzsi.hu

Iceland / Islande

Ms. Oddný SVERRISDÓTTIR

Associate professor
Faculty of Humanities
Nýi Garður
University of Iceland
101 REYKJAVIK

Tel (work): 354 525 4717/4400
Tel (home): 354 18 54
Fax: 354 525 4410
e-mail: odny@hi.is

Ireland / Irlande

Ms Barbara SIMPSON
Centre for Language and Communication Studies
Trinity College
IRL - DUBLIN 2

Tel: 353 1 6082615
Fax: 353 1 677 26 94
e-mail: bsimpson@tcd.ie

Latvia / Lettonie

Ms Evija PAPULE
Head of the Department of Integration
Ministry of Education and Science
2, Valnu str.
LV - 1098 RIGA

Tel: 371 9218937
Fax: 371 7221195
e-mail: epapule@izm.lv

Liechtenstein

Mr Wilfried MÜLLER
Berufsmittelschule Liechtenstein
Marianumstrasse 45
FL - 9490 VADUZ

Tel: 423 236 06 03
Fax: 423 236 06 12
e-mail: wmueller@schulen.li

Lithuania / Lituanie

Mrs Zita MAZUOLIENE
Head of Department of English for Sciences
Foreign Languages Institute
Vilnius University
University Street 5
LT – 2001 VILNIUS

Tel: 370 2 61 19 72
Fax: 370 2 68 72 65

e-mail: zmaz@kada.lt

Private address / Adresse privée:

J. Tumo-Vaizganto 9/1-21
LT - 2001 VILNIUS / LITHUANIA

Tel/fax: 370 2 61 19 72

Luxembourg

Mme Gaby KUNSCH
Professeur, chargée de mission
Ministère de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports (MNFPS)
Service de Coordination de la Recherche et
de l'Innovation Pédagogique et
Technologique (SCRIPT)
29, rue Aldringen
L-2926 LUXEMBOURG

Tel: 352 478-5269
Fax: 352 478 5137
e-mail: kunsch@men.lu

Malta / Malte

Mr Raymond CAMILLERI
Education Officer (English)
English Language Resource Centre
89 Archbishop Street
VALLETTA / MALTA

Tel: 356 21224707/5521
Fax: 356 212 43366
e-mail: raymond.j.camilleri@magnet.mt

Moldova

Mme Eugenie BRINZĂ

Ministère de l'Education
Piața Marii Adunări Naționale 1
2033 CHISINAU / MOLDOVA
Private address / Adresse privée:
Ap. 19, Nà. 206, rue Alba Iulia
CHISINAU / MOLDOVA

Tel: 373 2 51 4090
Fax: 373 2 23 23 45
e-mail: ebrinza@yahoo.com

Tel/Fax: 373 2 514090

Netherlands / Pays-Bas

Mr Dick MEIJER
SLO
Postbus 2041
NL - 7500 CA ENSCHEDE

Tel: 31 53 4840 840/53 4840 285
Tel pr: 31 521 591609
Fax: 31 53 4307 692
e-mail: d.meijer@slo.nl

Norway / Norvège

Mr Kjell GULBRANDSEN
Adviser
Norwegian Board of Education
Room 514
P.O. Box 2924 Tøyen
N - 0608 OSLO

Tel: 47 23 30 12 26/23 30 12 00
Fax: 47 23 30 13 84
e-mail: kgu@ls.no

Poland / Pologne

Mme Barbara GLOWACKA
Vice- Président de L'Association des
Professeurs de Français en Pologne
Directrice adjointe Chaire de Néophilologie
Université de Białystok
Ul. Liniarskiego 3
PL - 15-420 BIALYSTOK

Tel: 85 7 41 11 15
Fax: 85 7 45 75 16
Tel/Fax. 85/7457516 ou 7457526
e-mail: glowacka@fll.uwb.edu.pl ou
barbara@piasta.pl

Portugal

Mrs Gloria FISCHER
Departamento da Educação Básica
Ministério da Educação
Av. 24 de Julho 140 - 4º
P - 1391 LISBOA Codex

Tel: 351 196 609 06 26/351 21 393 4646
Fax: 351 21 395 87 59/ 351 21 393 4694
e-mail gloria.fischer@deb.min-edu.pt
ou gloria.fischer@clix.pt

Mme Maria Helena CORREIA
Ministère de l'Education
Département de l'Enseignement Secondaire
Av. 24 de Julho, 138 - 5º
P - 1391 LISBOA Codex

Tel: 351 1 3938078
Fax: 351 1 3938108
e-mail: des@des.min-edu.pt

Romania / Roumanie

M. Dan Ion NASTA
Directeur de Recherche en Didactiques
des Langues Vivantes
Institut des Sciences de l'Education
Str. Stirbei Voda nr. 37
70732 BUCAREST / ROUMANIE
Private address / Adresse privée :
str. Ion Câmpineanu ur. 31 ap. 34
70707 BUCAREST

Tel: 40 1 313 64 91
Fax: 401 312 14 47
e-mail: danion_na@yahoo.fr

Russian Federation / Fédération de Russie

Ms Kira IRISKHANOVA
Moscow Linguistic University
Ostozhenka str. 38
MOSCOW 119992 / RUSSIAN FEDERATION

Private address / Adresse privée:

Novatorov Str. 14-2-142
117421 MOSCOW

Tel: 7 095 245 13 60
Fax: 7 095 246 28 07
e-mail: culture@linguanet.ru

Slovakia / Slovaquie

Mme Anna BUTASOVA
Chef du Département de Langues Romanes
Faculté de Pédagogie, Université Comenius
Racianska 59
813 34 BRATISLAVA

Private address / Adresse privée:

Hnilecka 15
821 07 BRATISLAVA

Tel: 421 905 399 134/421 2 43424034
Portable: 421 905 399 134
Fax: 421 2 44 254 956
e-mail: butasova@fedu.uniba.sk

Tel: 421 7 45 24 13 51

Slovenia / Slovénie

Ms Zdravka GODUNC
Counsellor to the Government
Ministry of Education, Science and Sport
Education Development Unit
Trubarjeva 5
SLO – 1000 LJUBLJANA

(Apologized for absence / Excusée)

Tel: 386 01 252 81 88
Fax: 386 01 42 54 760
e-mail: zdravka.godunc@mss.edus.si

Spain / Espagne

Ms Gisela CONDE MORENCIA
Education Adviser
Ministry of Education, Culture and Sports
Directorate General for International Cooperation
Pº. Del Prado, 28, 2º planta
28014 MADRID

Tel: 34 91 506 5596
Fax: 34 91 506 5704
e-mail: gisela.conde@educ.mec.es

Sweden / Suède

Ms Ingela NYMAN
The National Agency for Education
S-106 20 STOCKHOLM

Tel: 46-8 52 733200
Fax: 46-8-24 44 20
e-mail: ingela.nyman@skolverket.se

Switzerland / Suisse

M. Hans Ulrich BOSSHARD
Dienst für Schulentwicklung
Müller-Friedberg-Strasse 34
Postfach
CH – 9401 RORSCHACH

Tel: 41 71 858 71 20
Fax: 41 71 858 71 21
e-mail: hans-ulrich.bosshard@ed-se.sg.ch

Turkey / Turquie

Prof. Dr Özcan DEMIREL
Hacettepe University - Faculty of Education
BEYTEPE
TR-06532 ANKARA

Tel: 90 312 413 17 09
Fax: 90 312 299 20 27/ 90 312 417 53 65
e-mail: demirel@hacettepe.edu.tr

Private address / Adresse privée:

8 Cadde N° 24/6
TR-06510 EMEK / ANKARA

Tel: 90 312 223 83 20

Ukraine

Ms Oksana KOVALENKO
Leading Specialist
Ministry of Education and Science
Social Humanity Division
10, Peremohy Pr.
01135 KYIV / UKRAINE

Tel: 380 44 216 24 81
Fax: 380 44 216 24 81
e-mail: yvv@minosvit.niit.kiev.ua
or/ou gioc@niit.kiev.ua

United Kingdom / Royaume-Uni

Mr Lid KING
Director
The Centre for Information on
Language Teaching and Research (CILT)
20 Bedfordbury
Covent Garden
UK - LONDON WC2N 4LB

Tel: 44 20 7379 5101 Ext. 233
Fax: 44 20 7379 5082
e-mail: lid.king@cilt.org.uk

EAQUALS/ALTE

Mr Peter BROWN
Chair
Trieste HQ EAQUALS
The British School
Via Torrebianca, 18
I - 34132 TRIESTE

Tel: 39 040 369.369
Fax: 39 040 76 000 75
e-mail: peter.brown@EAQUALS.org

ICC

Mr Gareth HUGHES
MGB - Coordination Office of the Club School
International Certificate Conference
Postfach 266
CH - 8031 ZÜRICH

Tel: 41 1 277 2035
Fax: 41 1 277 2014
e-mail: gareth.hughes@mgb.ch

General Rapporteur / Rapporteur Général

Mr Rolf SCHÄRER
General rapporteur / Rapporteur général
Gottlieb Binderstrasse 45
CH - 8802 KILCHBERG

Tel: 41 1 715 32 90
Fax: 41 1 715 32 72
e-mail: info@rolfschaerer.ch

Seminar Co-ordinator / Coordinateur du Séminaire

Mr David LITTLE
Centre for Language and Communication Studies
Trinity College
DUBLIN 2 / IRELAND

Tel: 353 1 608 15 05
Fax: 353 1 677 26 94
e-mail: dlittle@tcd.ie

Experts

Mr Peter LENZ
Lern- und Forschungszentrum Fremdsprachen
Universität Freiburg
Criblet 13
CH-1700 FREIBURG

Tel: 41 26 300 7961 / 41 31 761 13 85
Fax: 41 26 300 9717
e-mail: Peter.lenz@unifr.ch

Mme Pia GILARDI FRECH
c/o Repubblica e Cantone Ticino
Dipartimento dell'istruzione e della cultura

Tel: 4191 815 31 00

Divisione della formazione professionale
 Via Vergiò 18
 CH 6932 BREGANZONA
Private address / Adresse privée:
 Vicolo Ombroso 3
 CH- 6977 RUVIGLIANA/LUGANO

Fax: 4191 815 31 09

Tel: 41 91 972 75 26

e-mail: pgilardi@swissonline.ch

Participants italiens

NOM	PRENOM	INSTITUTIONS
ALAMPRESE	DONATELLA	DIR. REGIONALE TOSCANA
ANOE'	RENATO	DIR. GENERALE VENETO
ANZALONE	ROSALBA	U.S.R. SICILIA
BARBERO	TERESINA	Direzione Generale Piemonte
BERTOCCHI	DANIELA	IRRE LOMBARDIA
BOSELLI	GABRIELE	DIR. REGIONALE EMILIA ROMAGNA
BOUTEGEGE	REGINE	DIR.REG.TOSCANA
BOZZI	LAMBERTO	DIR. GENERALE MARCHE
CARLUCCIO	MARIA ANTONIETTA	DIR. REGIONALE MOLISE
CARUNCHIO	CLOTILDE	ITCGT "GALIANI" CHIETI
CASTELLANI	MARIA CRISTINA	DIR. GENERALE LIGURIA
CASTIGLIONE	ANGELO	U.S.R. SICILIA
CIVEGNA	KLAUS	Ist. Ped.gruppo linguistico tedesco- TRENTO
CORNAVIERA	DANIELA	IRRE VENETO
COSTANTINO	VINCENZA	DIR. GENERALE LAZIO
DE MEO	MICHELA	DIR. GENERALE MARCHE
DI NICUOLO	GIULIA	DIR. GENERALE LAZIO
EVANGELISTI	PAOLA	MIUR
FARNETI	MARIA ELISA	DIR. GENERALE LOMBARDIA
FERRARINI	LEONELLA	DIR.GEN. MARCHE
FERRERO	ROSALIA	Direzione Generale Piemonte
FORNAI	GIANCARLO	DIR. REGIONALE TOSCANA
FOURNIER	JANINE	DIR. GENERALE UMBRIA
GIALDINO	GIUSEPPE	DIR.GENERALE CALABRIA
GIANNANDREA	ANTONIO	IRRE MOLISE
GRANTE	VINCENZA	DIR. GENERALE ABRUZZO
IDILI	MARCO	DIR. GENERALE PUGLIA
IMBRIACO	MARIO	IRRE BASILICATA
IZZI	ADRIANA	DIR. REGIONALE MOLISE
LANGE'	GISELLA	DIR. GENERALE LOMBARDIA
LE MOLLI	SOCCORSA	MIUR
LO GIUDICE SERGI	CARMELA	DIR. GENERALE UMBRIA
LODDO	ANTONIO	DIR. GENERALE SARDEGNA
LOMBARDI	ALFONSO	DIR. GENERALE CAMPANIA
LUSTRI	SANTE	DIR. GENERALE ABRUZZO
MACRI'	LUIGI ANTONIO	DIR.GENERALE CALABRIA
MALANDRINO	DIONISIO	IRRE CAMPANIA
MALVA	PASQUALE	DIR. GENERALE CAMPANIA

MARANGON	CLAUDIO	IRRE VENETO
MARRONE	VIRGILIO	DIR. GENERALE PUGLIA
MARTINI	ELISABETTA	IRRE TOSCANA
MASTROLIA	VITO	Ist. Ped.gruppo linguistico italiano - TRENTINO
MAZZUCHIN	ENRICA	DIR. GENERALE FRIULI VENEZIA GIULIA
MELONI	ROSA	DIR.GENERALE MARCHE
MIRABILE	ANTONIETTA	DIR.GENERALE CALABRIA
NALESSO	MARILENA	IRRE FRIULI -VENEZIA GIULIA
NESPOLO	IGNAZIA	DIR. GENERALE VENETO
OCCHIPINTI	GIOVANNA	MIUR
OLMI	ROBERTO	DIR. GENERALE LIGURIA
PALAMIDESI	FLORA	DIR. GENERALE UMBRIA
PASQUALI	GABRIELLA	Sovrintendenza Scolastica Trentino
PEDRIZZI	TIZIANA	IRRE LOMBARDIA
PERINI	ROSALBA	IRRE FRIULI -VENEZIA GIULIA
PIPERNO	ANNA	MIUR
PONZIANO	ANGIOLINA	MIUR
RAMPOLLA	IDA	U.S.R. SICILIA
RESSICO	STEFANIA	Direzione Generale Piemonte
RICCI GAROTTI	FEDERICA	IPRSAE TRENTINO
SEMINARA	MARIA	DIR. GENERALE LAZIO
SENONER	MARGHERITA	Ist. Pedagogico Ladino- TRENTINO
SIVIERO	CARMEN	Ist. Ped.gruppo linguistico tedesco- TRENTINO
SOLETTI	SERGIO	DIR. GENERALE VENETO
TORCHIO	LUIGI	DIR. GENERALE FRIULI VENEZIA GIULIA
URSINO	LILIANA	DIR. GENERALE LIGURIA
VEDOVELLI	MASSIMO	Università di Siena
VERNETTO	GABRIELLA	Sovrintendenza Scolastica-VALLE D'AOSTA

Organisateurs nationaux

Ministry for Education, University and Research (MIUR)
Directorate General for International Relations
Viale Trastevere, 76/A
00153 ROMA
Italy

Ms Elisabetta MIDENA
Director General

Tel: +39 06 58492275/3380
e-mail: elisabetta.midena@istruzione.it

Mr Antonio DE GASPERIS
Head of Division IV

tel : +39 06 58493429
e-mail : adegasperis@istruzione.it

Inspector Luigi CLAVARINO

tel: +39 06 58493378
e-mail: lstclavarino@libero.it

Ms Rita RENDA

tel: +39 06 58493431/2097
e-mail: dgcult.div3@istruzione.it

Ms Alessandra di AICHELBURG

tel : +39 06 58493434
E-mail : alessandra.diaichelburg@istruzione.it

Inspector Teresa BOELLA RUGGIERO
Direzione Generale Regionale Piemonte - MIUR
via Pietro Micca, 20
10122 Torino ITALY

tel :+39011 5163 604
email : teresa.boella@scuole.piemonte.it

COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE

Language Policy Division / Division des Politiques Linguistiques F - 67075 STRASBOURG

Mr Joseph SHEILS
Head of the Language Policy Division /
Chef de la Division des Politiques Linguistiques

Tel: 33 (0)3 88 41 20 79
Fax: 33 (0)3 88 41 27 88 / 06
e-mail: joseph.sheils@coe.int

Mme Johanna PANTHIER
Administrative Assistant /
Assistante administrative

Tel: 33 (0) 3 88 41 23 84
Fax: 33 (0)3 88 41 27 88 / 06
e-mail: johanna.panthier@coe.int

European Centre for Modern Languages / Centre européen pour les Langues vivantes Nikolaiplatz 4 A – 8020 GRAZ

Mr Joseph HUBER
Deputy Executive Director /
Directeur Exécutif Adjoint
Head of Programmes /
Responsable des Programmes

Tel: 43 316 323 554
Fax: 43 316 323 554 4
e-mail: joseph.huber@ecml.at

Interpreters / Interprètes

Mme Nadia JAMATI-SCOLARI
Via Moro, 1A
I 20097 SAN DONATO MILANESE

Tel: 39 0 2 51 54 06
Fax: 39 02 51 54 06
e-mail: najamati@tin.it

Mme Isotta LOCHEAD
Via Montevideo 11
I 20144 MILAN

Tel: 39 02 48 19 43 18
Fax: 39 02 48 19 43 18
e-mail: intconf@tin.it

Ms Lucia SENOFONTE
MIUR
Direzione Generale per le Relazioni Internazionali

tel : +39 06 58493380
email : lucia.senofonte@istruzione.it

Viale Trastevere, 76/A
00153 Roma
Italy

Ms Silvia MARTUSCELLI
MIUR
Servizio per la Comunicazione
Viale Trastevere, 76 A
00153 Roma
Italy

tel : +39 06 58493490/2562
email : silvia.martuscelli@istruzione.it